

COUR SUPÉRIEURE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

N° : 200-11-019230-104

DATE : Le 18 octobre 2010

SOUS LA PRÉSIDENTE DE : L'HONORABLE CLAUDE BOUCHARD, J.C.S.

Dans l'affaire de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies,
L.R.C. (1985), CH. C-36 en sa version modifiée:

**9062-6540 QUÉBEC INC. FAISANT AFFAIRES SOUS LES NOM ET RAISON SOCIALE DE
FUTURE-NET INC.**

Personne insolvable/requérante

-ET-

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC.

Contrôleur

-ET-

SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC

-ET-

**SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC POUR LE COMMISSAIRE DE
L'AGENCE DU REVENU DU CANADA**

Mis en cause

ORDONNANCE

- [1] VU la requête non contestée en vue d'obtenir la prorogation de la période de sursis;
- [2] VU les représentations des procureurs de la requérante et du contrôleur;
- [3] VU la signification de ladite requête au sous-ministre du Revenu du Québec, pour lui-même et pour le commissaire de l'Agence du revenu du Canada;

200-11-019230-104

PAGE : 2

- [4] **CONSIDÉRANT** les dispositions de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*;
- [5] **ACCUEILLE** la présente requête;
- [6] **ABRÈGE** les délais de significations, si nécessaire;
- [7] **PROROGÉ** la date de cessation de la suspension, telle que définie dans l'ordonnance initiale et en conséquence, **REPORTE** au 15 avril 2011 la date de cessation de la suspension;
- [8] **DÉCLARE** que l'ordonnance initiale est et demeure pleinement en vigueur;
- [9] **AUTORISE**, sous réserve de l'application du paragraphe 23 (1) d) (i) de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*, le contrôleur à produire son prochain rapport sur l'état des affaires financières de la compagnie et contenant les renseignements réglementaires uniquement à l'occasion de la prochaine demande de renouvellement, soit le ou vers le 15 avril 2011;
- [10] **ORDONNE** l'exécution provisoire du présent jugement, nonobstant appel;
- [11] **LE TOUT** sans frais, vu l'absence de contestation.



CLAUDE BOUCHARD, J.C.S.

Me Jean-François Côté
Me Reynald Poulin
BEAUBAIS TRUCHON
Procureurs de la requérante
Casier 65

Me Claude Marchand
OGILVY RENAULT
Casier 92

Me Danny Galarnau
Direction du Contentieux
Ministère du Revenu du Québec
3800, rue de Marly, secteur 5-2-9
Québec (Québec) G1X 4A5

Date d'audition: Le 18 octobre 2010